

« T+diabète : SFR précise enfin les limites de son rôle »

Paris - le 29 novembre 2006. L' Association Française des Diabétiques (AFD) tient à préciser plusieurs points suite à la position de SFR du 28/11/06 au sujet de notre communiqué de presse du même jour, annonçant la rupture de notre partenariat dans le cadre de l'expérimentation T+diabète.

1/ SFR dans sa réponse hier à notre communiqué soutient qu'« à l'issue de la première phase, qui a cessé courant de l'été dernier, l'AFD nous a communiqué par écrit son intention de ne pas poursuivre son soutien à ce pilote, souhaitant s'orienter vers d'autres projets. »

Notre lettre datée du 21/09/06 n'était en aucun cas une rupture de partenariat (document à votre disposition sur demande). Elle était destinée à recadrer les termes de la collaboration avec l'opérateur mobile. Nous y soulignons notre volonté de ne pas être « une simple caution » et rappelons que la démultiplication de l'expérimentation T+diabète revêt un caractère médical. Et donc que ni l'AFD, ni SFR ne peuvent en être acteurs sans tomber dans « l'exercice illégal de la médecine ». Il faut noter que nous n'avons jamais reçu de réponse à ce courrier.

2/ T+diabète est une expérimentation médicale, entièrement sous la responsabilité de l'équipe du Docteur Charpentier de l'hôpital de Corbeil-Essonnes, qui lui seul est habilité à la mener et la développer.

Quand SFR déclare dans son communiqué de presse du 16 novembre dernier qu'« SFR a décidé d'élargir la phase de tests auprès de 400 patients testeurs diabétiques répartis dans toute la France » ; et que « le premier pilote a permis de démontrer la performance du système avec notamment une optimisation de la dose d'insuline pour chaque patient.. » ; elle s'attribue une responsabilité et un rôle qui n'est pas le sien.

Il y a là une grave confusion des genres. Sur cette base de communication, la presse a pu ainsi titrer de bonne foi « SFR teste le toubib mobile - SFR vient d'entamer la seconde phase de test de T+diabète (20 minutes 24/11/06) ou encore « Quand mon portable me soigne » (les Echos, 22/11/06).

3/ Or l'AFD, qui restait publiquement partenaire de T+diabète - quoi qu'en dise SFR – refuse d'être associée à de tels amalgames.

4/ Nous nous félicitons de l'annonce de SFR du 28/11/06 qui précise bien aujourd'hui la responsabilité réelle de l'expérimentation et restitue ainsi les limites de son rôle : « SFR soutient le pilote T+Diabète mais n'est en aucun cas décisionnaire sur la commercialisation du service ». Enfin, nous nous réjouissons que SFR souhaite « rétablir avec l'AFD des relations positives et fructueuses pour le bien des patients ».

Contact presse : Eva Pulcinelli - 01 40 09 68 57 / 06 30 05 99 74 - e.pulcinelli@afd.asso.fr

Créée en 1938 et reconnue d'utilité publique en 1976, l'AFD est l'association des patients atteints de diabète en France. Elle accompagne, défend et informe les personnes diabétiques. Omniprésente en France grâce à son réseau de 127 associations fédérées, l'AFD compte plus de 159 881 membres au 31.12.05 et bénéficie d'une légitimité reconnue auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé et des laboratoires pharmaceutiques.

